

On choisit des pieux très-secs, peu importe l'essence du bois : ceux du pin, du sapin, du peuplier, du saule même ou bois blanc, à cellules peu denses et de peu de durée, peuvent être employés comme ceux de chêne, de châtaignier et autres bois durs.

Après avoir enlevé l'écorce de la partie qui doit être enfoncée en terre, on l'enduit avec un pinceau d'un mélange liquide de charbon de bois pulvérisé ou poussier et d'huile de lin. On laisse sécher la peinture et on emploie les pieux. Ils durent en terre plus longtemps que le fer.

L'huile de lin cuite, dont se servent les peintres plâtriers, est plus prompte à la dessiccation que celle non cuite.

On peut facilement, et sans beaucoup de frais, essayer ce procédé, qui serait très-avantageux pour tous les genres de culture s'il était aussi efficace qu'on le prétend.

Petite Chronique

Encore des victimes des Etats-Unis. — Il y a quelque temps nous parlions d'une malheureuse mère qui arrivait à St. Hyacinthe avec le corps du dernier de trois enfants que lui avaient tués les manufactures américaines, dans l'espace de deux ans. Voici un autre fait plus triste encore peut-être. Il y a trois ans un excellent cultivateur, fermier sur une terre du rang St. Dominique, vivait là avec sa famille, si non richement, du moins avec aisance. Malheureusement il entendit parler des Etats-Unis, il voulut aller dans ce pays où l'on gagne tant d'argent et à ne rien faire. Il vendit tout ce qu'il possédait, ménage, animaux, et il partit. Ces jours derniers, la mère revenait au pays, avec sept enfants pâles et rachitiques. Elle revenait sans son mari que les manufactures ont fait mourir ainsi que ses deux filles les plus âgées. Elle revient sans un seul sou pour acheter le pain de sa famille, et elle a dû être recueillie par un beau-frère, père de plusieurs enfants, mais qui a eu la générosité d'ajouter huit personnes de plus autour de sa table. Voilà l'histoire d'un grand nombre de ceux qui vont aux Etats-Unis ; au bout de quelques années ils sont obligés de tendre la main à leurs parents plus sages qui sont restés au pays. Nous pourrions citer une foule de faits semblables. — *Courrier de St. Hyacinthe.*

Briquerie à St. Paschal, comté de Kamouraska. — Nous avons eu le plaisir de visiter une manufacture de brique qu'un M. Lévêque vient d'établir à St. Paschal. Il en est à son premier essai, et il espère même pourvoir offrir en vente 50,000 briques la semaine prochaine. Nous espérons que les cultivateurs résidant dans le comté qui auraient quelques bâtisses à construire, voudront bien de préférence encourager ce nouvel établissement. Nous espérons que M. Lévêque voudra bien être modéré dans ses prix, et qu'il n'oubliera pas que *petit profit fait grand débit.*

Le Chemin de fer Intercolonial est maintenant ouvert et en opération jusqu'à Rimouski. — Cet heureux événement a été célébré par un grand pique-nique et une illumination de la ville, samedi dernier. Un voyageur peut maintenant partir de Montréal le matin et aller coucher à Rimouski le soir. Nous félicitons les citoyens de notre ville sœur de leur bonne fortune.

RECETTES

Manière de miner un poêle

Pour miner un poêle avec le moins de peine possible, vu que le brillant voulu se produit de suite, il faut avoir soin de pulvériser un morceau d'alun de la grosseur d'une noix, de faire dissoudre cette poudre dans deux cuillerées de vinaigre, et ajouter la solution ainsi obtenue à la mine préparée en la manière ordinaire.

Moyen pour se débarrasser des fourmis

Voici un moyen bien simple pour détruire les fourmis, surtout quand elles se trouvent dans les maisons. On fait cuire des pruneaux à grandes eaux, on verse le jus dans un vase à bords renversés que l'on place dans l'endroit où se trouvent les four-

mis, dans une armoire, par exemple ; les insectes, attirés par ce jus, se précipitent dans le vase et se noient ; s'il en reste, on recommence l'opération le lendemain.

Lorsque les arbres sont attaqués par les fourmis, on peut faire usage du même moyen : on met au pied des arbres attaqués des vases de même forme, contenant du jus de pruneau, et on obtient les meilleurs résultats. Pour que la chaleur n'aigrisse pas ce jus, dont l'odeur attire les fourmis, on place les vases à l'ombre ou bien seulement après le coucher du soleil.

COUVENT DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

Les Dames Directrices du Couvent de Ste. Anne informent le public qu'elles rouvriront leurs classes le 1er septembre prochain.

Elles sont heureuses d'annoncer que les travaux nécessités dans le but de rendre leur institution une maison de première classe, viennent d'être terminés ; rien n'a été épargné pour offrir aux enfants confiés à leurs soins tous les avantages possibles. Cette bâtisse occupe un des sites les plus enchanteurs, à quelques pas seulement de l'Eglise et du Collège.

Sous le rapport sanitaire, cette institution ne laisse rien à désirer. Le système de ventilation adopté est ce qu'il y a de plus parfait. Quant aux divisions, le témoignage des visiteurs en offre une garantie. Tous n'ont pu s'empêcher de les admirer hautement. Au premier plan, au rez-de-chaussée se trouvent la cuisines, les réfectoires ainsi que les classes destinées aux externes, dont les classes sont tout-à-fait séparées de celles des élèves du Pensionnat.

À l'étage supérieur il y a les parloirs, les classes et les salles spacieuses du pensionnat, toutes magnifiquement éclairées et offrant le plus grand confort possible aux élèves. Il y a de plus deux magnifiques galeries, donnant sur la plaine environnante, où les élèves passent les récréations, lorsque la pluie les empêche de sortir.

L'autre étage, partie est consacrée à l'usage exclusif des dames religieuses. Dans une des ailes du même étage, il y a la Chapelle ; dans l'autre aile sont les appartements consacrés seulement aux infirmes. Enfin, au dernier étage sont deux dortoirs exécutés dans le dernier goût.

Quant à l'enseignement, rien ne sera épargné dans le but de répondre au désir des parents et des amis dévoués de cette institution ; l'enseignement du français, de l'anglais et de la comptabilité aura la plus grande part de l'attention des maîtresses. Les élèves seront en outre initiées aux différents travaux de l'économie domestique. On y donnera en outre des leçons de plain-chant, d'Harmonium et de Piano.

À l'avenir, les élèves qui auront suivi un cours complet au Couvent de Ste. Anne pourront, après un examen satisfaisant, obtenir les mêmes diplômes accordés à l'Ecole Normale-Laval de Québec.

Malgré les nombreux sacrifices que s'est imposés M. le Curé de Ste. Anne pour aider à la construction de notre Couvent, il veut bien accorder à l'enseignement de notre Institution une attention toute particulière, en présidant à l'examen mensuel des élèves, principalement de celles qui se préparent à obtenir des diplômes de capacité.

Avec tous ces avantages, les Dames Directrices de cette Institution osent compter sur l'encouragement du public, principalement de la part des parents qui auraient des enfants à placer en même temps au Collège de Ste. Anne.

Pour renseignements, s'adresser à Madame la Supérieure du Couvent.

14 août, 1873

COLLÈGE DE STE. ANNE

Le plan d'instruction de cet établissement embrasse les Cours de Science, de Philosophie, de Littérature, d'Histoire, de Latin et de Grec, tels qu'ils sont enseignés dans les autres collèges et séminaires.

On trouve aussi, au Collège de Ste. Anne, un cours complet de commerce, donné en cinq ans et qui se divise en Cours